

QUAND LES PROMESSES SE TRANSFORMENT

EN

ARNAQUE



Dans un mail envoyé à la profession, le président (se substituant ainsi encore une fois à son ministre de l'Éducation nationale) parle de « poursuivre la revalorisation générale de la rémunération des enseignants initiée il y a deux ans. [...] Le salaire des enseignants aura ainsi augmenté d'environ 10% et aucun professeur ne débutera sa carrière à moins de 2000 euros nets à compter de la rentrée 2023 ».

Promesses présidentielles : la tromperie

- L'augmentation de 10 % pour tous les enseignants comprendrait en réalité les augmentations via les primes Grenelle du précédent quinquennat !
Qu'il est loin le temps des promesses d'une augmentation sans conditions pour janvier 2023 !
- Quand se termine le début de carrière ? Quand commence le milieu de carrière ? Entre le Ministre et le Président, le cafouillage est complet !
Une seule chose est sûre : les 3/4 des collègue.s sont exclu.e.s dès maintenant des annonces
- Pas une seule fois ne sont mentionné.e.s les AESH, CPE, PsyEN et DCIO, AED !
- Dans le même temps, le Président réaffirme son souhait de réformer les retraites pour contraindre à travailler plus longtemps et/ou réduire les pensions ... merci pour la reconnaissance !

La réalité que nous vivons

- ✘ Dans les années 80, un.e professeur.e débutant gagnait 2.2 fois le SMIC : c'est 1.21 fois en 2022
- ✘ Le dégel du point d'indice à hauteur de 3,5% ne couvre pas une inflation durable à plus de 6%
- ✘ "S'engager dans des missions supplémentaires" ? Le retour du "travailler plus pour gagner plus" !
Un "pacte" inacceptable, car il veut conditionner des augmentations à d'hypothétiques "nouvelles missions" ... comme si nous n'étions pas déjà écrasé.e.s par la charge de travail qui croît sans cesse !

Ce que nous exigeons au SNES-FSU

- ☞ **Une augmentation des salaires sans contreparties pour toutes et tous 10% MAINTENANT**
- ☞ Un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et une revalorisation des carrières.
- ☞ Un mécanisme pérenne d'indexation des salaires sur les prix.
- ☞ Une augmentation des salaires, la prime REP/REP+ des AED et des AESH, ainsi qu'un statut de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH

RÉPONDONS PAR LA

MOBILISATION !

EN GRÈVE LE 29 SEPTEMBRE

Les manifestations
dans l'académie



#10pour100Maintenant

lille.snes.edu